

DOSSIER DE MARIAGE

— VILLE DE BESSIÈRES —



Ville de
BESSIÈRES

Mairie de Bessières - 29 place du souvenir - 31660 Bessières
Tél. 05 61 84 55 55 | mairie@bessieres.fr | bessieres.fr

PIÈCES À FOURNIR

COPIE INTÉGRALE DE L'ACTE DE NAISSANCE

- Français(e) né(e) en France :

Délivrée par la mairie de naissance, datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier (six mois pour les territoires d'Outre Mer).

- Français(e) né(e) à l'étranger ou français(e) par naturalisation :

Délivrée par le ministère des Affaires Étrangères, datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier.

Ministère des Affaires Étrangères
Service central de l'état civil
44941 Nantes cedex 9
Tél 02 51 77 20 20
Internet : www.diplomatie.gouv.fr

- Apatride et réfugié (e) politique :

Délivrée par l'Office Français de Protection des apatrides et réfugiés(ées), datant de moins de trois mois au moment du dépôt du dossier.

O.F.P.R.A
201, rue Carnot
94136 Fontenay-sous-bois
Tél : 01 58 68 10 10

- Ressortissant(e) étranger(ère) :

Délivrée par la ville de naissance du pays d'origine, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier.

La copie intégrale de l'acte de naissance devra être rédigée en français ou traduit par un traducteur assermenté près d'une Cour d'appel en France.

JUSTIFICATIF DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE RÉCENT (original ou photocopie)

Bail locatif et quittance de loyer récente (agences immobilières ou bailleurs sociaux), factures EDF, GDF, facture de téléphone à l'exclusion de téléphonie mobile, avis d'imposition ou de non-imposition, avis de taxe d'habitation, attestation ASSEDIC.

JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ (original et photocopie)

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de l'OFPRA pour les réfugiés(ées) ou apatrides, carte de séjour pour les personnes de nationalité étrangère, ou toute pièce délivrée par une autorité publique avec photographie.

DÉSIGNATION DES TÉMOINS

Liste de témoins complétée, accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité pour chaque témoin (carte d'identité, permis de conduire, passeport). Les témoins doivent maîtriser la langue française et être âgés de 18 ans révolus.

PIÈCES À FOURNIR - SUITE

RESSORTISSANT(E) ÉTRANGER(ÈRE)

- Certificat de coutume ou certificat de capacité matrimoniale :
Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier.

- Certificat de célibat :
Datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier

- Certificat de non-remariage -pour les divorcés(ées)- :
Délivré par le consulat ou l'ambassade du pays en France, datant de moins de six mois au moment du dépôt du dossier.
Copie du jugement définitif de divorce (original + traduction établie par le consulat ou par un traducteur assermenté).

CAS PARTICULIERS

- Majeur(e) sous curatelle :
Jugement ou document du greffe du Tribunal d'instance relatif à l'inscription au répertoire civil, consentement du curateur ou du juge des tutelles.

- Majeur(e) sous tutelle :
Jugement ou document du greffe du Tribunal d'instance relatif à l'inscription au répertoire civil, consentement du conseil de famille ou consentement des parents, certificat du médecin traitant attestant qu'il a donné l'avis exigé par la loi.

- Veuf(ve) :
Copie de l'acte de décès du précédent conjoint.

- Enfants communs nés avant le mariage :
 - Ces enfants doivent être signalés avant le mariage. Ils doivent avoir été reconnus par les deux parents
 - Livret de famille de parents non mariés
 - Acte de naissance de moins de trois mois

- Militaire de la région étrangère depuis moins de 5 ans :
Autorisation du ministère de la Défense.

- Agent diplomatique ou consulaire :
Autorisation du ministère des Affaires étrangères.

APRÈS ÉTUDE DES PIÈCES, LES FUTURS(ES) ÉPOUX(SES) POURRONT FAIRE L'OBJET D'UNE AUDITION, COMMUNE OU SÉPARÉE AFIN DE MESURER LA RÉALITÉ DE L'INTENTION MATRIMONIALE ET LA SINCÉRITÉ DES CONSENTEMENTS.

DOSSIER MARIAGE

- FICHES DE RENSEIGNEMENTS -

FICHE 1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(À LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

FICHE 2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(À LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

FICHE 3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE MARIAGE

FICHE 4 ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

FICHE 5 LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

FICHE 6 LISTE DES ENFANTS EN COMMUN

L'une des conditions pour se marier à Bessières est que l'un(e) des futur(e)s époux (ses) ou l'un de leurs parents y soit domicilié(e) ou détienne une résidence continue, établie depuis plus d'un mois au moment du dépôt du dossier.

D'autres conditions existent, notamment sur la forme, c'est pour cette raison que lors du dépôt du dossier, il vous faudra être muni de toutes les pièces constitutives du dossier.

LA PRÉSENCE DES DEUX FUTUR(E)S ÉPOUX(SES) EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER.

OÙ DÉPOSER LE DOSSIER ?

À la Mairie : 29 place du Souvenir 31660 BESSIÈRES

QUAND DÉPOSER LE DOSSIER

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h sauf le mardi après-midi, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h, au minimum deux mois avant la cérémonie et au maximum 10 mois avant.

OÙ SE DÉROULE LA CÉLÉBRATION ?

Les mariages sont célébrés salle des Mariages derrière la Mairie

FICHE 1

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(À LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

NOM :

PRÉNOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

PROFESSION :

SITUATION MATRIMONIALE :

- ☐ CÉLIBATAIRE
- ☐ DIVORCÉ(E) LE :
- ☐ VEUF(VE) DEPUIS LE :

☐ DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) :

☐ RÉSIDENT(E) DEPUIS AU MOINS UN MOIS À :

FILS OU FILLE* DE (NOM ET PRÉNOMS) :

DOMICILIÉ(E) À :

PROFESSION :

OU

DÉCÉDÉ(E) LE :

ET DE (NOM ET PRÉNOMS) :

DOMICILIÉ(E) À :

PROFESSION :

OU

DÉCÉDÉ(E) LE :

FICHE 2

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(À LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

NOM :

PRÉNOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

PROFESSION :

SITUATION MATRIMONIALE :

☐

CÉLIBATAIRE

☐

DIVORCÉ(E) LE :

☐

VEUF(VE) DEPUIS LE :

☐

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) :

☐

RÉSIDENT(E) DEPUIS AU MOINS UN MOIS À :

FILS OU FILLE* DE (NOM ET PRÉNOMS) :

DOMICILIÉ(E) À :

PROFESSION :

OU

DÉCÉDÉ(E) LE :

ET DE (NOM ET PRÉNOMS) :

DOMICILIÉ(E) À :

PROFESSION :

OU

DÉCÉDÉ(E) LE :

FICHE 3

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CONTRAT DE MARIAGE

NOMS ET PRÉNOMS DES FUTUR(E)S ÉPOUX(SES)
.....
.....
.....
.....

EXISTE-T-IL UN CONTRAT DE MARIAGE ?

☐ OUI

☐ NON

SI OUI, LE CONTRAT DE MARIAGE A ÉTÉ SIGNÉ LE :

CHEZ MAÎTRE :

NOTAIRE À :

.....

LE MARIAGE DOIT-IL ÊTRE CÉLÉBRÉ À L'ÉGLISE :

☐ OUI

☐ NON

DATE DU MARIAGE :

HEURE DU MARIAGE À LA MAIRIE :

FICHE 4

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOMS) :

NÉ(E) LE : À

CERTIFIE SUR L'HONNEUR ☐ ÊTRE CÉLIBATAIRE
☐ NE PAS ÊTRE REMARIÉ(E)

☐ ÊTRE DOMICILIÉ(E)
À :
DEPUIS LE :

☐ RÉSIDER SANS INTERRUPTION À BESSIÈRES DU :
AU :

TÉLÉPHONE :
FAIT À LE SIGNATURE

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOMS) :

NÉ(E) LE : À

CERTIFIE SUR L'HONNEUR ☐ ÊTRE CÉLIBATAIRE
☐ NE PAS ÊTRE REMARIÉ(E)

☐ ÊTRE DOMICILIÉ(E) À :
DEPUIS LE :

☐ RÉSIDER SANS INTERRUPTION À BESSIÈRES DU :
AU :

TÉLÉPHONE :
FAIT À LE SIGNATURE

**Article 441-1 du code pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.*

** Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.*

FICHE 5

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

Fournir une copie de la pièce d'identité pour chaque témoin désigné.

PREMIER TÉMOIN (obligatoire)

NOM DE NAISSANCE

NOM D'USAGE

PRÉNOMS

.....

PROFESSION

DOMICILE

DEUXIÈME TÉMOIN (obligatoire)

NOM DE NAISSANCE

NOM D'USAGE

PRÉNOMS

.....

PROFESSION

DOMICILE

TROISIÈME TÉMOIN (facultatif)

NOM DE NAISSANCE

NOM D'USAGE

PRÉNOMS

.....

PROFESSION

DOMICILE

QUATRIÈME TÉMOIN (facultatif)

NOM DE NAISSANCE

NOM D'USAGE

PRÉNOMS

.....

PROFESSION

DOMICILE

Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe et devront obligatoirement maîtriser la langue française.

FICHE 6

LISTE DES ENFANTS EN COMMUN

Fournir le livret de famille délivré lors de la naissance des enfants.

PREMIER ENFANT

NOM
PRÉNOMS
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE

DEUXIÈME ENFANT

NOM
PRÉNOMS
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE

TROISIÈME ENFANT

NOM
PRÉNOMS
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE

QUATRIÈME ENFANT

NOM
PRÉNOMS
DATE DE NAISSANCE
LIEU DE NAISSANCE